

Comité d'orientation de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection

26/03/2009 - Communiqué de presse IRSN

La première réunion du Comité d'orientation de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection a eu lieu le jeudi 26 mars 2009 sous la présidence de la professeure Agnès Buzyn, présidente du Conseil d'administration de l'IRSN.

La création de ce Comité répond à la demande exprimée par Jean Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, fin 2007 lors d'une réunion du Comité à l'énergie atomique. Ils souhaitent renforcer la gouvernance de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection, en l'ouvrant aux « parties prenantes », sur le modèle du « Grenelle de l'environnement ».

Les objectifs visés par la création de ce Comité sont :

- de veiller au maintien de la France dans une position d'excellence dans le domaine des recherches en sûreté nucléaire et en radioprotection,**
- que ces recherches répondent le mieux possible aux besoins des pouvoirs publics et aux attentes de la société.**

En se dotant de cette nouvelle instance consultative placée auprès de lui, le Conseil d'administration de l'IRSN renforce ainsi sa capacité à exercer le mandat qui lui a été confié par le décret d'organisation de l'Institut de délibérer sur les programmes d'activités de l'Institut, en particulier en matière de recherche.

Ce Comité développera une approche globale de l'orientation de la recherche incluant les aspects sociétaux et politiques, approche complémentaire de celle du Conseil scientifique de l'IRSN, davantage ciblée sur la qualité et la pertinence scientifique des programmes et des résultats des recherches.

Il proposera au Conseil d'administration de l'IRSN des avis en matière d'objectifs et de priorités pour les recherches à mener dans les champs de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

Il est composé de représentants des pouvoirs publics, d'entreprises et d'associations professionnelles, des salariés du secteur nucléaire, d'élus, d'associations, d'organismes de recherche ainsi que de personnalités qualifiées et de personnalités étrangères (voir composition détaillée ci-dessous). Le Commissaire du gouvernement, le Haut Commissaire à l'énergie atomique, le Président du Conseil d'administration de l'IRSN, le Directeur Général de l'IRSN et le Président du Conseil Scientifique de l'IRSN participent de droit aux travaux du Comité avec voie consultative.

Le Comité d'orientation se réunira au moins une fois par an en séance plénière et organisera tant des auditions que des groupes de travail destinés à préparer ses projets d'avis, transmis au Conseil d'administration et, ultérieurement, rendus publics.

Cette première réunion a été, en particulier, l'occasion de présenter la stratégie de recherche de l'Institut et deux sujets particuliers de recherche, les combustibles et les effets des faibles doses. Un groupe de travail sur la question des effets des faibles doses de rayonnements ionisants a été constitué. Une nouvelle réunion plénière se tiendra à l'automne afin d'identifier un deuxième groupe de travail dans le domaine de la sûreté nucléaire.

Contact presse : 01 58 35 70 33

La composition du COR

- Pouvoirs publics :
 - un représentant de chaque ministère de tutelle
 - un représentant de l'ASN et de la Direction Générale du Travail
- Entreprises et associations professionnelles :
 - AREVA, EDF, ANDRA
 - Associations professionnelles : SFRO, SFRP
- Salariés du secteur nucléaire :
 - un représentant pour chacune des 5 organisations syndicales nationales représentatives (CGT, CGE, FO, CFDT, CFTC)
- Elus :
 - 2 représentants de l'OPECST
 - 1 Président de CLI
 - 2 élus des communes accueillant une installation nucléaire, proposés par l'association des maires de France
- Associations :
 - 5 représentants des associations également représentées au Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
- Personnalités qualifiées :
 - Le Président de l'ANCLI
 - Le Président du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
 - Le Président du Conseil d'administration de l'IRSN (Président es qualité du Comité d'orientation)
- Organismes de recherche :
 - 5 personnalités désignées par les principaux organismes de recherche concernés : CEA, CNRS, INSERM, Conférence des présidents d'universités, Paristech
- Personnalités étrangères :
 - 4 personnalités, maîtrisant la langue française

Le Commissaire du gouvernement, le Haut Commissaire à l'énergie atomique, le Directeur Général de l'IRSN et le Président du Conseil Scientifique de l'IRSN participent de droit aux travaux du Comité avec voie consultative.